COMMUNE DE SAINT-BENOIT



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 11 MARS 2022

ADMINISTRATION MUNICIPALE

<u>Deliberation Nº 002 - 03 – 2022</u> - Direction Générale Adjointe Cohésion Sociale Direction Jeunesse/Service Restauration collective

DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS DE L'ANCIEN RESTAURANT ADMINISTRATIF - AUTORISATION DE MISE A LA REFORME OU DE CESSION (La Commission Cohésion Sociale a émis un avis favorable à l'unanimité)

Le Maire certifie:

> que le compterendu de cette délibération a été affiché en Mairie le

3 1 MAR. 2022

> que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 4 mars 2022

> que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents	27
Représentés	07
Excusés	
Absents	5
Total des votes	34

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Vendredi 11 Mars à 17 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni à la Salle de l'échange de la Médiathèque Antoine Louis Roussin, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT:

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL — Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Jean François CATAN – Sylvie PAYET – Eric NIOBE –Patrice BOULEVART – Fara ARMOUGOM - Patrice ELLAMA – Anrifadjati TOILIBOU - Vincent TERGEMINA – Charles André SAINT PIERRE - Christelle HOAREAU – Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jack TAVEL - – Fabienne BORNEO - Patrick DALLEAU –Jean Luc JULIE –

ONT DONNE PROCURATION: Valentine SERRANO à Sylvie PAYET - Monique MARIMOUTOU TACOUN à Jean Louis VITAL — Sarah SALAH — ALY à Anne CHANE KAYE BONE — TAVEL - Eric CARITCHY à Patrice ELLAMA - Marie Sabine SAUTRON à Patrice SELLY — Philippe LE CONSTANT à Jean Luc JULIE - Valérie DIJOUX à Patrick DALLEAU

ABSENT EXCUSE:

ABSENTS: Alicia HAYANO – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN - Hans DIJOUX

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE



Accusé de réception en préfecture 974-219740107-20220311-DEL002032022-DE Date de réception préfecture : 31/03/2022 Le Président rappelle à l'Assemblée que par délibération N° 013 04 2021 en date du 8 avril 2021, la Ville de Saint Benoit a modifié l'affectation des locaux du restaurant administratif. Préalablement à la désaffectation des locaux, un recensement des équipements et mobiliers a été effectué.

A ce titre, un inventaire des équipements a été dressé et il vous est communiqué en annexe.

Le Président propose à l'Assemblée de procéder au déclassement et à la désaffectation des équipements et mobiliers du service public de la restauration administrative et de l'autoriser à les mettre à la réforme ou en faire don à des associations sociales eu égard à leur état de vétusté avancé.

Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

W S

Le Maire.

Patrice SELLY